640 DIVISION DE LA FRANCE. 116.º Département de Rhin et Moselle.

Divisé en 30 cantons.

Etendue, 110 myriamètres, ou 220 lieues carrées.

COBLENTZ, chef-lieu: Munster; Bonn; Simmeren; Andernach.

117.º Département du MONT-TONNERRE.
Divisé en 37 cantons.

Etendue, 134 myriamètres, ou 268 lieues carrées.

MAYENCE, chef-lieu: Spire; Worms; Deux-Ponts; Neustadt; Franckental.

ILES DE LA GRECE

ET AUTRES ÎLES DE L'ARCHIPFL, CI - DEVANT VÉNITIENNES, CONQUISES ET RÉUNIES A LA FRANCE.

Ces possessions qui seront probablement divisées en trois départemens, sous les noms de

118.0 Département de CORCYRE,

119.0 Département d'ITHAQUE,

120.0 Département de la mer EGÉE;

Etablissemens Vénitiens dans l'Albanie.

121. Département de l'ILE DE MALTHE, formé de l'île de ce nom, et de celles de Gozo et Comino. Elles ont été conquises sur l'ordre de Malthe, qui en étoit souverain.

Nota. Le recensement des huit derniers départemensn'étant pas achevé, on n'a pu en désigner la population ni le nombre de députés qu'ils doivent envoyer.

Fin du Tome Premiera.